Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260707-2026_50-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Boistrudan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/07/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 07/07/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 3 Juillet à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle Pierre et Marie Curie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : Mmes : BRUNEL Corinne, LUCAS Elodie, RENOUARD Magalie, TISLER Viviane, YEH Angèle, MM : BELMONT Yann, FALOURD Bruno, GERARD Aymeric, GUEGAND Romuald, GUERLAVAIS Julien, RAUFLET Didier

Excusé(s) : Mmes : GUILLOUET LEGRAND Estelle, MODICOM Christelle, MM : VISSEICHE Roland, YANG Paul

A été nommé(e) secrétaire : M. GUEGAND Romuald

2026-50 – Modification tarif salle Pierre et Marie Curie

Monsieur Le Maire expose,

Il convient de modifier la délibération 2025-26 du 5 Juin 2025, concernant le tarif à la 1/2 journée.

Modification demandée :

- location 1 journée : 70 euros pour Habitants Commune
- Location 1 journée : 100 euros pour Habitants Hors Commune

Le conseil municipal par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

Adopte *le changement de tarif de location à la journée, pour la salle Pierre et Marie Curie*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/07/2026
Le Maire
Didier RAUFLET

Le secrétaire de séance
Romuald GUEGAN

MAIRIE DE BOISTRUDAN 35150